

FORMATION

Acquérir les bases des enjeux climatiques en agriculture



- ***Comprendre les enjeux d'atténuation et de séquestration carbone***
- ***Comprendre les enjeux d'adaptation des principaux systèmes agricoles***
- ***Savoir analyser et interpréter des données climatiques***

Contact Solagro : Nicolas METAYER
nicolas.metayer@solagro.asso.fr – tel: 05 67 69 69 69

Programme de la formation

Horaires	Contenu
A partir de 9h00	Accueil des participants
9h15	Présentation de la formation et tour de table
9h45	Changement climatique et agriculture : émissions de gaz à effet de serre, stockage carbone et impacts du changement climatique
11h45	Projections climatiques (modèles et scénarios climatiques) et indicateurs agro-climatiques.
12h30	Repas
13h45	TD : analyser et interpréter des projections climatiques locales dans une démarche d'adaptation en agriculture (prévoir un ordinateur portable)
16h00	Tour d'horizon des principales mesures d'atténuation et d'adaptation pour les principaux systèmes agricoles
17h00	Synthèse de la journée et évaluation de la formation
17h30	Fin de la formation

NB : Les participants doivent disposer d'un ordinateur avec un logiciel de traitement de données (Excel, Open Office, etc.) pour le TD de l'après-midi.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation : Acquérir les bases des enjeux climatiques en agriculture

Date : jeudi 10 septembre 2020

En visioconférence

Le lien et les modalités de connexion à la formation seront envoyé aux stagiaires quelques jours avant la formation.

A l'issue de la formation, Solagro fournira à chaque participant une attestation de suivi de la formation.

Participant à la formation

NOM : Prénom :
Fonction : Niveau de formation :
Adresse de convocation :
CP..... Ville.....
Tél :
E-Mail :@.....

Organisme

NOM :
Adresse de facturation :
CP..... Ville.....

Personne en charge du suivi de l'inscription (uniquement si utile)

NOM : Prénom :
Tél :
E-Mail :@.....

Conditions générales de Solagro :

- Solagro est organisme de formation, enregistré sous le numéro 73.31.02105.31 en Occitanie.
- Chaque session de formation est organisée sous réserve d'un nombre minimum de 5 participants (confirmation 15 jours avant la formation).
- Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée, le nombre total de participants étant limité à un maximum de 15 participants par session de formation.
- Les frais d'inscription pédagogique de la formation sont de 350€ par participant. Les frais en sus (frais de déplacement, de restauration et d'hébergement) sont à la charge des participants.
- En cas d'annulation par le participant :
 - 30 jours avant la session : remboursement de la totalité des frais ;
 - moins de 30 jours avant la session : remboursement des frais non engagés au jour du désistement.

Fait à, le

Signature du responsable

Cachet de l'organisme

- Règlement des frais pédagogiques d'un montant de 350€ à réception de la confirmation d'inscription et de la facture.

La signature de ce bulletin vaut acceptation des conditions générale précisées ci-dessus.

Bulletin à renvoyer par mél à nicolas.metayer@solagro.asso.fr, ou par courrier.